



DÉCIDONS DE NOTRE FUTUR

VOTONS POUR LA LISTE

LA VOIX DES ARTISANS BRETAGNE



Michel Aoustin,
Artisan Boulanger Pâtissier, à Carentoir (56)
conduit la liste régionale avec à ses côtés :
Fabienne Lepoittevin, cogérante d'une entreprise d'agencement
en menuiserie à Le Folgoët (29)
Yvan Pierre Mell, coiffeur à Plestin-les-Grèves (22)
Mickaël Morvan, coiffeur à Cesson-Sévigné (35)

ARTISANS, la pandémie nous a mis à l'épreuve mais avec courage et esprit de responsabilité, nous avons tenu bon. Les bretons et bretonnes ont redécouvert les attraits de nos entreprises : proximité, qualité, convivialité.

L'Union des Entreprises de Proximité (U2P), qui présente la liste la VOIX DES ARTISANS, a toujours été à vos côtés pour vous aider à passer cette phase difficile. Depuis toujours, elle est au service exclusif des artisans et PORTE LA VOIX DES ARTISANS.

L'U2P est la seule organisation patronale qui représente l'artisanat et le commerce de proximité et qui défend à 100% les intérêts de votre entreprise au quotidien.

NOS SUCCÈS ENSEMBLE :

- 🏆 Un slogan « 1^{ère} entreprise de France »
- 🏆 Le Fonds de Solidarité
- 🏆 La suppression du RSI
- 🏆 Le statut protecteur du Conjoint
- 🏆 La création du statut de l'EIRL
- 🏆 La baisse des charges...

Voter pour la VOIX DES ARTISANS, c'est la garantie d'élire des chefs d'entreprise bretons qui vous ressemblent :

- ☒ Femmes et Hommes,
- ☒ de tous statuts,
- ☒ de toutes tailles,
- ☒ de tous territoires (ruraux, insulaires, urbains),
- ☒ représentant la richesse de nos métiers.



148 artisans engagés

63 femmes	85 hommes	61 métiers mobilisés	120 communes représentées
---------------------	---------------------	-----------------------------------	--

POURQUOI VOTER « LA VOIX DES ARTISANS » ?



**Préserver l'identité de
l'artisanat**



**Défendre
l'indépendance du
secteur de l'artisanat**



**Assurer un
accompagnement de
proximité performant**

Nous avons construit notre projet autour de vos témoignages et réponses aux débats organisés par l'U2P sur la plateforme participative « lavoixdesartisans.fr » **afin que notre programme reflète vos attentes** et les aspirations du plus grand nombre.

NOS ENGAGEMENTS

- **Nous assurerons un service de proximité à chaque artisan**, au plus près de son lieu d'activité, par l'intermédiaire de la Chambre de niveau départemental et des commissions territoriales de proximité.
- **Nous garantirons une gestion performante des Centres de Formation d'Apprentis -CFA-** afin qu'ils répondent efficacement aux besoins en compétences des entreprises artisanales.
- **Nous mènerons une politique active de développement des activités artisanales** dans le centre des villes et des villages.
- **Nous placerons au cœur de notre action la simplification des formalités administratives**, notamment en défendant le principe d'une déclaration unique et simplifiée pour toutes les administrations.
- **Nous renforcerons l'accompagnement des artisans, des porteurs de projet et des créateurs-repreneurs d'entreprise artisanale.**
- **Nous défendrons auprès des collectivités territoriales un aménagement commercial et urbain adapté** à l'activité des artisans (régulation des ouvertures de grandes surfaces, stationnements en zone de chalandise) **et qui ne fasse pas obstacle à leurs déplacements** (restrictions de trafic et zones à faible émission -ZFE-).
- Nous mutualiserons les moyens des CMA pour optimiser le service aux artisans ; **nous nous opposerons à la fusion des CMA et des CCI pour continuer à défendre les besoins spécifiques des entreprises artisanales.**

**Nous sommes les seuls à représenter tous les
métiers de l'artisanat, au service exclusif
des artisans !**

